

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 OCTOBRE 2024**

En exercice : 32

22 étaient présents :

Philippe GAUDIN, Marie-Christine PEYNOT, Cindy LADISLAS-DALAIZE, Saloua AMKIMEL, Hubert CHERENE, Daniel DELORT, Abdelkarder DERNI, Naoual EL OUAHTA, Jean-Pierre VIC, Claude CABELLO SANCHEZ, Lionel MAZURIE, Jean-Luc BERNIER, Rosa PEREIRA, Thiaba BRUNI, Eric COLSON, Jean-François LELIEVRE, Marie-France ZAPATA, Mikaël SAYIN, Martine YUNG, Bernardina DA SILVA DIAS, Kristell NIASME, Marc LECUYER.

8 étaient absents :

Zoubida EL FOUKAHI, Elise BAZABAS, Sylvie ALTMAN, Birol BIYIK, Tania NIOKA, Séverine VANHEE, Sabri CIGERLI, BOYER Alexandre.

2 ont donné pouvoir :

Kati CABILLIC a donné pouvoir à Mikaël SAYIN
Marie-Jo GAZON a donné pouvoir à Cindy LADISLAS

Secrétaire de séance : Marie-Christine PEYNOT

L'an deux mille vingt-quatre, le sept octobre à 19 heures, le conseil municipal de Villeneuve-Saint-Georges, légalement convoqué le 18 septembre 2024, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, Salle André Malraux sise 2 allée Henri Matisse sous la présidence de Philippe GAUDIN, Maire de Villeneuve-Saint-Georges.

Cindy LADISLAS-DALAIZE procède à l'appel nominal.

Le quorum étant atteint, Monsieur Philippe GAUDIN, Maire de Villeneuve-Saint-Georges déclare la séance ouverte à 19h12.

Monsieur Philippe GAUDIN, Maire de Villeneuve-Saint-Georges désigne Marie-Christine PEYNOT secrétaire de séance.

Délibération n°24.22.1 « Avenant n°4 au contrat de concession pour l'exploitation des marchés d'approvisionnement de la ville de Villeneuve-Saint-Georges ».

4 abstentions : Kristell NIASME, Marc LECUYER, Bernardina DA SILVA DIAS, Thiaba BRUNI

Approuvée à la majorité des membres présents et représentés.

Délibération n°24.22.2 « concession de service public relative à la gestion des marchés d'approvisionnement de la ville de Villeneuve-Saint-Georges – approbation du contrat et choix du concessionnaire ».

4 abstentions : Kristell NIASME, Marc LECUYER, Bernardina DA SILVA DIAS, Thiaba BRUNI

Approuvée à la majorité des membres présents et représentés.

Délibération n°24.22.3 « Approbation de la convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial n° 21972400032 ».

1 abstention : Thiaba BRUNI

Approuvée à la majorité des membres présents et représentés.

Délibération n°24-22.4 « Approbation de de la convention d'ingénierie stratégique de développement (ISD) 2024-2026

Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération n°24.22-5 « Garantie communale d'un prêt contracté par la SA HLM immobilière 3F auprès de la caisse des dépôts et consignation pour financer l'opération de construction de 7 logements sociaux situés 3 rue de la Bretonnerie ».

Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération n°24.22.6 – « Garantie communale d'un prêt contracté par la SA HLM immobilière 3F auprès de la caisse des dépôts et consignation pour financer l'opération de construction de 4 logements sociaux situés 64 rue de Paris ».

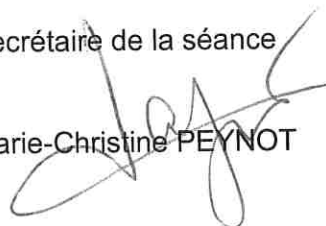
Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fin de la séance à 20h04

Villeneuve-Saint-Georges,
Le 07/10/2024

Secrétaire de la séance

Marie-Christine PEYNOT



Le Maire,

Philippe GAUDIN



Accusé de réception en préfecture
094-219400785-20241011-CR-07-10-24-AU
Date de réception préfecture : 11/10/2024